

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	> 26.—	> 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

PARAÎSSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

L'activité de la F. O. M. H.

Le rapport de cette Fédération sur l'exercice 1925 vient de nous parvenir. Il contient divers renseignements intéressants que nous livrerons sans commentaires à la connaissance de nos lecteurs.

D'après le rapport, l'*effectif* de la F. O. M. H. était au 31 décembre 1925, de 42,700 membres. Sur ce chiffre, on peut évaluer à environ 15,000 le nombre des membres faisant partie de l'industrie horlogère, qui à elle seule, occupe environ 40,000 ouvriers.

Le nombre des grèves a été, dans les industries se rattachant à la F. O. M. H., de 16, dont 5 dans l'industrie horlogère; elles ont affecté 102 établissements et comprenaient 1586 participants, dont 223 dans l'horlogerie. Le total des frais qui en est résulté pour la Caisse a été de fr. 245 mille, pour lesquels les ouvriers horlogers ont touché fr. 52,000.

Trois grèves auraient abouti à un succès complet, 7 à un succès partiel et 2 ne sont pas encore liquidées.

Le rapport, après avoir constaté le *malaise* qui règne dans l'industrie horlogère, l'attribue aux causes suivantes que nous avons déjà signalées nous-mêmes, en les envisageant sous un angle quelque peu différent: surproduction, diminution de la capacité d'achat, accroissement de la concurrence.

Dans ce domaine, le rapport signale les démarches faites auprès du Département fédéral de l'Economie publique, par la F. O. M. H. d'un côté et d'un autre côté par le Gouvernement neuchâtelois, sur l'instigation de la Chambre de commerce de ce canton, en vue d'étudier entre organisations patronales et ouvrières, les mesures à prendre pour remédier à la situation. Il émet sur ce point certaines considérations, déjà réfutées par nous à l'occasion et sur lesquelles nous envisageons comme inutile de revenir.

La question des *salaires-type* occupe une place importante dans le rapport. Il expose les pourparlers qui ont eu lieu, en vue de consolider l'entente qui, à son avis, reste la seule base bien solide pour régler les discussions entre patrons et ouvriers, dans le terminage de la montre. Il reconnaît en outre que l'accord fut loyalement appliqué par les associations patronales des cantons de Neuchâtel et Berne, en faisant toutefois une légère réserve en ce qui concerne ce dernier canton et constate enfin que partout où une discussion intervient, même dans les régions où les patrons n'ont pas adhéré à l'entente, c'est cette dernière qui est prise comme base et il est à prévoir que de plus en plus ce système s'implantera et permettra de régler la question des salaires sur une base uniforme.

Une autre question qui a préoccupé les dirigeants de la F. O. M. H., c'est celle de la *spécialisation* dans la fabrication de la montre, qui avait fait l'objet, en son temps, d'une longue

discussion entre les délégués des associations patronales ou ouvrières, lors de la dernière conférence sur les salaires-types et qui fut reprise dans la suite par les secrétaires ouvriers.

Ceux-ci admirent qu'une des causes de cette spécialisation était due en première ligne au développement de la technique, qui, d'après le rapport, a fait de tels progrès qu'un ouvrier, qui en 1885 pouvait en moyenne fabriquer 100 montres annuellement, en produisit 111 en 1895, 150 et 1905, 330 en 1915 et 529 en 1925.

Il y a lieu, croyons-nous, de faire toutes réserves quant aux chiffres indiqués qui sont basés sur des données plutôt rudimentaires, tout en reconnaissant toutefois que les progrès techniques réalisés ces dernières années permettent une production beaucoup plus intense avec un nombre plus restreint d'ouvriers.

Les dirigeants de la F. O. M. H. voyant dans cette situation, ainsi que l'introduction toujours plus grande de la main-d'œuvre non-qualifiée et de la main-d'œuvre féminine, dans le terminage de la montre, un danger pour les ouvriers qualifiés, avaient décidé d'entreprendre l'étude de la question. Celle-ci fut toutefois abandonnée, au vu de l'opposition des ouvriers intéressés.

Dans l'industrie de la *boîte*, le rapport signale la reprise du contrat collectif signé avec la Société suisse des fabricants de boîtes de montres en or, le 7 avril 1925 et la modification apportée, quant à la réduction de la durée des apprentissages, au contrat signé avec la Fédération des fabricants de boîtes argent.

Le nombre des ouvriers occupés dans la fabrication de la boîte est de 1100 pour la boîte or; 500 pour celle argent et 1000 pour celle métal. Dans cette dernière branche, une partie de l'effectif reste en dehors de l'organisation syndicale.

Un projet de contrat collectif a été discuté avec les fabricants de *cadrans émail*, mais n'a pu être encore adopté par les assemblées générales respectives. L'effectif des ouvriers dans cette branche d'industrie s'élèverait d'après la F. O. M. H. à 205 et d'après le syndicat patronal à 138, répartis dans 40 ateliers.

Dans l'industrie *diamantaire*, le nombre des personnes occupées serait de 100, réparties dans 8 ateliers. L'Alliance universelle diamantaire poursuit la réalisation de la semaine de 40 heures, avec cela va sans dire, des vacances payées.

L'année n'a pas été favorable aux *pierristes*, nous dit le rapport, et cela en grande partie par leur propre faute. Les notables améliorations de tarifs obtenues par la F. O. M. H. en 1923 et 1924 se sont vues en bonne partie annihilées par les pierristes de Lyss, de Lucens et Maisprach, non-syndiqués. Ils ont accepté sans protestation des baisses de salaires dont la répercussion s'est fait sentir inévitablement sur les syndiqués, de telle sorte qu'à fin 1925, il régnait une complète anarchie dans l'application des tarifs.

Le travail a été peu abondant dans l'industrie de la *bijouterie*, parce que le pays est submergé

d'articles étrangers, tandis que l'exportation est réduite à bien peu de choses; dans ces conditions tout mouvement pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires n'aurait guère de chance de succès.

**

Au point de vue *administratif*, les recettes totales de la F. O. M. H. s'élèvent en 1925 à fr. 2 millions 514,020.41, tandis que les dépenses se chiffrent par fr. 2,452,738.10, laissant un excédent de recettes de fr. 61,282.31.

Les comptes généraux embrassent l'administration proprement dite, la caisse de maladie, la caisse de décès et la caisse de chômage.

La caisse de *maladie* boucle par un boni de fr. 59,346.18. Les recettes, y compris la subvention fédérale de fr. 37,616.10 s'élèvent à fr. 521 mille 295.68, dont fr. 433,475.25 de cotisations. La part pour la région horlogère est de fr. 89,000 environ. Quant aux dépenses, elles se chiffrent par fr. 461,946.50. Les secours accordés s'élèvent à fr. 411,834.30, dont fr. 66,200 pour la région horlogère. A fin 1925, l'effectif des membres de la Caisse était de 16,990, dont 1150 femmes.

La caisse de *chômage* a été mise assez fortement à contribution pendant 1925 et les comptes bouclent par un déficit de fr. 78,953.80; il y a lieu de faire observer que dans les dépenses figure un poste de fr. 250,000 versement au fonds de réserve. Les recettes ont été de fr. 507,561.59, dont fr. 74,379.70 de subvention officielle et les dépenses de fr. 586,514.47. Les cotisations des membres s'élèvent à fr. 186,246; les secours ont été distribués à 3915 membres pour 74,631 jours de chômage. La part des ouvriers de la région horlogère représente une somme d'environ 237,000 pour 3,000 chômeurs.

La caisse de *décès* accuse fr. 187,365.60 en recettes et fr. 44,480.40 en dépenses, laissant un excédent de fr. 142,885.20. Le nombre de cas a été de 169.

La fortune de la Fédération, qui s'élevait à fin 1925 à fr. 3,014,375.88 peut se défaillir comme suit:

Fortune fédérative	fr. 1,205,439.49
Fortune de la Caisse de maladie	» 1,010,773.44
Fortune de la Caisse de décès	» 416,238.30
Fortune de la Caisse de chômage	» 381,924.65

Si nous en jugeons par ce qui précède, la F. O. M. H. se trouve dans une situation financière que bien des associations patronales et capitalistes peuvent lui envier.

Le « Plaquée or »

Le Bureau fédéral des Matières d'or et d'argent nous écrit de Berne, le 14 septembre:

Il a paru, ces derniers temps, dans la presse romande, des articles au sujet de l'arrêté du Conseil fédéral concernant les boîtes de montres et autres ouvrages en plaqué ou doublé d'or, du 30 avril 1926, pour lesquels, et sans vouloir entamer une polémique, nous nous croyons obligés de rétablir

les faits objectivement et brièvement comme suit: C'est à la suite de nombreuses plaintes parvenues à l'autorité fédérale au sujet de la qualité du plaqué des boîtes de montres munies de la désignation « plaqué or » ou simplement « plaqué » accompagnée le plus souvent de la garantie de durée du plaqué: 5, 10, 20 ans, dont la plus grande partie n'était en réalité qu'en cuivre doré, que le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent procéda à une enquête sur les faits signalés, dont la gravité revêtait une grande importance pour l'exportation des montres suisses.

Après une étude technique préliminaire, dans laquelle M. Treadwell, professeur à l'Ecole Polytechnique de Zurich présenta un rapport, une commission spéciale consultative, composée du Président de la Chambre suisse de l'horlogerie, de délégués de l'Administration du Bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds, de fabricants d'horlogerie et de bijoutier, d'essayeurs-jurés et de professeurs à l'Ecole d'horlogerie de Genève, ainsi que de représentants de fabricants de plaqué or par le procédé du laminage et par le procédé électrolytique, fut constituée pour contrôler les essais nouveaux à effectuer.

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises et adressa divers rapports au Bureau fédéral sur les résultats de ces essais. C'est sur la base de ces rapports qu'un projet d'arrêté fut élaboré. Ce projet fut soumis pour préavis à la Chambre suisse de l'horlogerie qui l'agréea après consultation favorable de ses sections. Il fut également publié officieusement dans le journal « La Fédération Horlogère suisse », en septembre 1925.

C'est dire qu'ici comme ailleurs, l'autorité administrative compétente a agi sans aucune tendance, sans aucune visée, sans autre souci que l'accomplissement de la tâche qui lui incombe en vertu de la législation actuelle sur la matière. L'arrêté du Conseil fédéral du 30 avril 1926, n'est donc pas dû à une décision brusque et tendancieuse.

Partant du point de vue,

1) qu'il se trouvait sur le marché horloger des produits en plaqué or laminé et en plaqué or électrolytique et que depuis nombre d'années le plaqué or obtenu par le procédé électrolytique était vendu couramment dans le commerce sous la dénomination de « plaqué or »;

2) que les fabricants de produits en simple doré apposaient également sur leurs ouvrages les marques « plaqué or » ou « plaqué » et que cette dénomination abusive provoqua de nouvelles réclamations de la part des intéressés;

3) qu'une requête lui était présentée par 85 fabricants d'horlogerie, représentant les principales et les plus importantes maisons d'horlogerie de notre pays, demandant la répression immédiate des abus constatés,

L'autorité administrative, après avoir examiné dans l'esprit de la loi de 1880 le problème dans son ensemble, sous toutes ses faces, et à la lumière des rapports techniques qui furent dressés par des hommes de science, envisagea qu'il était de son devoir, en vue de la protection aussi bien du public que des intérêts légitimes de notre industrie nationale, de faire adopter sans retard par le Conseil fédéral l'arrêté fixant les conditions auxquelles devraient répondre les ouvrages en plaqué ou doublé d'or.

On a reproché à l'autorité fédérale d'avoir promulgué cet arrêté sans se préoccuper du procès intenté par les fabricants de plaqué laminé à un fabricant de plaqué par voie galvanique, tendant à l'interdiction pour ce dernier produit de porter le terme de « plaqué ».

Or, il est à remarquer sur ce point, que l'arrêté du 30 avril 1926 a été pris en se basant sur un fait existant, celui de statuer sur des produits qui portaient tous deux dans le commerce le terme de « plaqué or », tant ceux obtenus par le procédé du laminage que par le procédé électrolytique.

Cette question est d'ordre administratif et relève par conséquent du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent et du Conseil fédéral.

En ce qui concerne les dispositions de l'arrêté, il y a lieu de constater, quant aux épaisseurs exigées, que l'unanimité des membres de la commission consultative a admis le scléromètre et qu'en outre le Département fédéral des finances, à la suite d'une réclamation de la part des fabricants de plaqué laminé, a ordonné une nouvelle expertise et qu'il a pris, à cet effet, toutes les mesures utiles pour assurer, dans un bref délai, l'exécution de la décision prise. Une commission spéciale composée d'hommes de science a été nommée; elle a déjà procédé à des essais nouveaux et poursuit actuellement ses travaux. Si les résultats des nouveaux essais ne concordent pas avec ceux ayant servi de base à l'arrêté du 30 avril 1926, le Conseil fédéral pourra, immédiatement, adapter l'arrêté au nouvel état de

choses. En attendant, il a été décidé que l'application de l'arrêté se fera d'une façon très libérale, à l'égard de la fabrication des ouvrages en plaqué et que seule son application sera faite strictement sur les produits simplement dorés portant des désignations fallacieuses.

Sur ce point, il y a lieu de répéter que l'arrêté du 30 avril 1926 a eu pour but essentiel de protéger les fabricants de plaqué contre cette concurrence déloyale et nous pouvons dire que ce but a été atteint comme cela d'ailleurs a été reconnu dans la séance du 25 juin à Berne. Avec les nouvelles prescriptions en vigueur, l'administration du contrôle a été à même de mettre de l'ordre dans ce genre de fabrication, de sorte que nous avons la conviction que l'arrêté du 30 avril 1926, loin de nuire en quoi que ce soit à l'industrie du plaqué or, est au contraire destiné à la sauvegarder.

On voit ainsi que, en toute impartialité, l'autorité fédérale, se basant sur le projet élaboré d'entente avec la Chambre suisse de l'horlogerie, n'a fait que son devoir dans l'intérêt de notre industrie et du public.

Informations

Avis.

Il est recommandé de ne pas traiter avec
Izidor Taub — Subotica (Yougoslavie).

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds Rue Léopold Robert 32.

Renseignements consulaires.

L'attaché commercial de Suisse au Brésil, M. Charles Redard, se tiendra à la disposition des industriels et commerçants suisses aux jours et endroits indiqués ci-après, afin de leur fournir des renseignements sur la situation économique au Brésil et sur les relations commerciales entre ce pays et la Suisse.

Les intéressés sont priés de s'annoncer pour ces entretiens, aux organes ci-dessous, en indiquant la nature des informations qu'ils désirent obtenir. Des demandes de renseignements peuvent être également présentées par écrit.

M. Ch. Redard sera à Lausanne les 8 et 9 octobre (Bureau Industriel Suisse), à Genève, le 11 octobre (Chambre de Commerce), à La Chaux-de-Fonds le 21 septembre (Chambre cantonale de commerce).

Commerce extérieur

Allemagne.

Si l'on examine le mouvement du commerce extérieur de l'Allemagne en mai et en juin (les chiffres de juillet ne sont pas encore connus) on enregistre des oscillations assez sensibles. Au mois de mai, les importations ont marqué une diminution de 30 millions de marks par comparaison au mois précédent. Tandis que l'importation des produits alimentaires a augmenté de 14,6 millions, celle des matières premières a diminué de 32,6 millions. L'importation des produits fabriqués a également quelque peu diminué (2,8 millions). Les exportations ont aussi marqué une diminution qui a surtout porté sur les produits fabriqués (49,4 millions) et sur les produits alimentaires (2,8 millions). Par contre, les exportations de matières premières ont augmenté de 2,2 millions. Elles n'ont atteint toutefois que 324 millions et restent sensiblement au-dessous de la moyenne de 1925 (500 millions).

En juin, les importations ont augmenté par rapport à mai de 89 millions de marks. Elles ont été pour les matières premières et les produits demi-fabriqués de 62,4 millions de mks, pour les produits fabriqués de 14 millions et pour les vivres et boissons de 10,7 millions de mks. Les exportations ont également augmenté de 30 millions aux produits demi-fabriqués.

Les transactions commerciales de juin ont été plus importantes qu'en mai. Les importations ont atteint 792 millions, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 6 mois. Les exportations ont, elles aussi, un peu augmenté, mais elles restent toutefois dans les limites de la moyenne. Si l'on étudie les différents postes des importations, on voit que l'augmentation a surtout porté sur les matières premières.

Bulgarie.

Par les données statistiques sur le commerce bulgare extérieur l'on s'aperçoit que l'année 1925 se clôture par une importation qui dépasse sensiblement celle des années précédentes et que l'exportation demeure stationnaire.

En 1925, l'importation dépasse le chiffre de 7

milliards, chiffre qui n'avait pas été atteint jusqu'ici alors que l'exportation bulgare pour la même période monte à 5,6 milliards de leva, somme dépassant celle des années antérieures, mais qui comparée à celle de l'importation ne suffit pas à couvrir le déficit de 1,6 milliard de leva qui dépasse celui de 1923.

Guatemala.

Le montant total des échanges s'est élevé à dollars américains: 18,211,794,60 dont dollars 29 millions 654,301.50 à l'exportation et dollars 18,557,493.06 à l'importation, soit une plus-value sur 1924 de dollars 5,197,026.75 à la sortie et de dollars 4 millions 008,776.48 à l'entrée ou un excédent total de dollars 9,205,798.21. L'augmentation globale atteint ainsi près de 25 %.

La balance commerciale est nettement favorable au Guatemala puisque l'excédent des ventes sur les achats s'élève à dollars 11 millions 96,808.48 et représente plus de 60 %.

Chronique financière et fiscale

Allemagne. — Libellé des chèques et traites.

De nombreuses personnes libellent encore indifféremment leurs chèques ou traites en monnaie allemande en utilisant la désignation « Mark » ou l'abréviation « M ».

Il y a lieu à ce sujet de faire remarquer que les tribunaux allemands peuvent considérer les chèques ou traites libellés en « Mark » ou « M » comme libellés en marks-papier, car la nouvelle monnaie allemande doit être désignée exclusivement par l'expression « Reichsmark » ou l'abréviation « Rm ».

Interdiction d'exporter la monnaie italienne.

Un décret réglemente comme suit l'exportation de la monnaie italienne:

1. L'interdiction d'exporter des lires s'applique non seulement aux billets de banque mais aussi aux mandats, chèques et à tous les titres de crédit, dont le montant est fixé en lires, émis et payables en Italie (1).

2. Les personnes se rendant à l'étranger sont autorisées à emporter avec elles les titres dont il est fait mention à l'article précédent, mais jusqu'à concurrence d'une somme de 10,000 lires. Cette faculté n'est toutefois pas accordée aux personnes qui vont fréquemment à l'étranger de même qu'à celles résidant dans les régions limitrophes du Royaume et qui ont l'occasion de passer souvent la frontière.

En ce qui concerne les transactions commerciales les banques autorisées, aux termes du décret ministériel du 11 juin 1926, à étendre leur activité aux opérations de change peuvent jusqu'à nouvel avis, et sous leur propre responsabilité, effectuer des paiements en lires à l'étranger pour le compte de leurs clients. Ces paiements doivent cependant être dictés par la nécessité improrogable dérivant d'achats de marchandises faits à l'étranger ou des besoins pécuniers des nationaux italiens domiciliés hors du pays.

(1) Le Gouvernement exerce à cet effet un contrôle très rigoureux, évidemment pas au moyen de son administration douanière, mais exige des personnes morales ou physiques domiciliées dans la Péninsule, directement intéressées au mouvement de ces titres de crédit, de lui dénoncer ceux qui, éventuellement, auraient circulé à l'étranger.

Ecole professionnelle

Ecole d'horlogerie de la Vallée Commune du Chenit.

L'année scolaire a commencé le 30 avril 1925, avec un effectif de 52 élèves; pendant l'année en sont entrés 21, ce qui fait que l'Ecole bat aujourd'hui le record de la fréquentation annuelle avec 73 élèves. L'année dernière le chiffre de 56 avait été atteint; il y a donc une augmentation de 17 élèves. Pendant l'année, ont été enregistrés 26 départs pour fin d'apprentissage en sorte que l'Ecole termine aujourd'hui avec 47 élèves (l'année dernière 36).

La répartition suivant leur origine s'établit comme suit:

- 52 de la Commune du Chenit.
- 6 de la Commune du Lieu.
- 2 de la Commune de l'Abbaye.
- 4 d'autres communes du canton.
- 7 Confédérés.
- 2 étrangers.

Total 73.

L'année fut très chargée pour le Corps enseignant; les ateliers par moment manquaient de places pour recevoir les élèves qui devaient poursuivre leur apprentissage. La tâche ne fut pas toujours facile.

Le travail pratique comme d'habitude donne des résultats satisfaisants, la nouvelle classe d'outilleurs créée cette année ouvre d'autres horizons et permettra de faire mieux encore car le temps n'est pas éloigné où il sera possible à l'Ecole de démontrer aux élèves les moyens de fabriquer par procédés mécaniques modernes.

Les cours théoriques ont donné satisfaction. Comme toujours on remarque de nombreux élèves dont la préparation est insuffisante pour leur permettre de suivre le programme. On constate aussi trop d'indifférence pour ces cours; pourtant les résultats obtenus par les élèves calibristes sont une preuve évidente de leur utilité d'autant plus qu'à l'heure actuelle les machines permettent d'appliquer la théorie d'une façon rigoureusement exacte.

Le dessin est suivi avec plus de goût et certains travaux méritent d'être signalés pour leur bien-façon et leur propreté.

Une impulsion nouvelle a été donnée par la création de la classe d'outilleurs; les machines indispensables ont été installées, après avoir été l'objet d'un choix judicieux. Le travail produit par les premiers élèves-outilleurs a déjà été apprécié, spécialement par la classe des calibristes. Pour la première fois s'est posé le problème du manque de place disponible pour recevoir les nouveaux élèves; quoique la difficulté ait été résolue provisoirement le Conseil devra envisager à bref délai une solution qui tienne compte du développement ultérieur des classes et d'une extension dans l'outillage.

Expositions, Foires et Congrès

Au Comptoir de Lausanne.

Le triomphe de la machine.

On aurait tort de se représenter le Comptoir suisse de Lausanne sous l'aspect d'une buvette agrandie, où l'on rencontraient simplement les arrières-neveux de Favey et Grognuz. S'il est vrai que les bons vins y trouvent un succès légitime, s'il est non moins exact que les « carnotzets », le Neuchâtelois comme les autres, connaissent une vogue constante, c'est que le tempérament vaudois concilie fort bien le sens des affaires et le goût d'un verre honnête, lequel, parfois, est de bon conseil. Mais les affaires sérieuses y tiennent le haut du plancher, et le Comité d'Organisation, chaque année, annexe au Comptoir un service, un département, un groupe susceptible de promouvoir le commerce de l'alimentation et de perfectionner l'organisation des industries agricoles.

Et, cette année-ci, le Comptoir de Lausanne s'est annexé un « groupe de l'organisation commerciale et de la publicité » qui remplit toute une halle latérale. Organisation commerciale, puisque les syndicats agricoles et les industriels de la campagne en ont besoin comme tout le monde; publicité, puisque les industries de l'alimentation s'en servent, avec un succès toujours croissant.

**

Comme il est absurde qu'un secrétariat de syndicat agricole en reste au vieux porte-plume, lorsqu'une machine à écrire lui épargnerait temps et peine, l'industriel modeste, le commerçant de la petite ville trouvera intérêt à se procurer, selon ses besoins, une machine à calculer, ou une machine à adresser. Combien de journaux, combien de circulaires vous parviennent encore, avec l'adresse manuscrite qui convenait au temps de nos pères! Les organisateurs de ce groupe — croyez-en leur président, qui est des vôtres — n'ont pas songé à enseigner aux grandes fabriques, aux grosses affaires, ce qu'elles savent fort bien: équiper leurs bureaux et organiser leur publicité. Ils ont songé à la « classe moyenne » des industriels et des commerçants, souvent embarrassés, hésitants, et mal armés, lorsqu'il s'agit d'organiser son travail et de se créer une modeste publicité. Et, dans le monde de l'horlogerie, plus d'un fabricant, plus d'un négociant trouvera quelque chose à apprendre, au Comptoir de 1926.

A côté de divers stands particuliers (machines et matériel de bureau, systèmes de comptabilité, modèles de publicité) on trouvera au centre de ce groupe un « bureau modèle » placé sous l'égide du Bureau Industriel suisse, qui a le droit d'en être satisfait. Un bureau de direction, un bureau de comptabilité, un bureau d'expédition, avec toutes les machines, tout le matériel dont une affaire importante ne se passe plus. Aux murs, de belles affiches et une exposition particulière de la Presse vaudoise, montrant diverses pages d'annonces disposées savamment, pour le plus grand avantage de chaque annonce,

fût-ce la plus petite. Qui empêcherait, aux Comptoirs de la Chaux-de-Fonds ou de Neuchâtel, les journaux locaux, la presse technique, de prendre pareille initiative et de montrer à des dizaines de mille visiteurs, la valeur de la publicité par le journal? Il faut féliciter le président de la Presse vaudoise, M. Ernest Dubois, de la *Gazette de Lausanne*, pour l'initiative qu'il a prise, et si bien réalisée.

Un Congrès de la Publicité suisse — en lien étroit avec ce nouveau groupe — se tiendra le 17 septembre, dans la salle des conférences du Comptoir. On y entendra divers conférenciers qui ne sont pas tout à fait des inconnus dans le monde horloger: M. G. Paillard, de l'Université de Lausanne, qui prononcera un « Eloge de la Publicité », M. Karl Lauterer-Piguet et M. Ed. Rogivue, rédacteur en chef de « Succès », qui s'attaqueront aux « parasites de l'annonce » et votre serviteur, qui, exemples à l'appui, exposera les mérites d'une bonne affiche et les imperfections d'une mauvaise... Celles de l'industrie horlogère ne sont pas toujours brillantes; s'il s'en trouve de parfaites, il en est pas mal de médiocres, ce qui, au reste, pourrait se dire de toutes les autres branches de l'industrie nationale. Puisse-t-il rester, aux industriels qui assisteront à ce congrès, un souvenir vivant et un modeste enseignement!

**

L'exposition du « bureau modèle » et d'une publicité moderne, au Comptoir de Lausanne, vient à son heure. La grosse affaire, aujourd'hui, est d'épargner du temps, en produisant le plus possible au plus bas prix de revient. Partout, il faut produire à moins de frais, avec le moins possible de personnel. Rassurez-vous: la natalité restreinte, dans la plupart des pays civilisés, imposera à elle seule cette restriction du personnel; il ne sera pas nécessaire de mettre tant de gens à la porte. Ce n'est pas simplement dans l'horlogerie que la machine triomphera: elle pénètre, dans la petite industrie, dans le monde des campagnes, toujours plus sûrement. Et les horlogers, qui sont des mécaniciens et des artistes-nés, s'arrêteront longtemps devant certaines merveilles d'ingéniosité qui peuplent le « bureau modèle » du Comptoir.

P. Ds.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrement:

31/VIII/26. — Société anonyme *Exacta*, soc. an. cap. soc. fr. 100,000 nom., fabrication, achat et vente de pendules pendulettes, compteurs et tous appareils électriques et mécaniques. Cons. adm.: Ernest Strittmatter, de Neuchâtel, Marc Inäbit, du Locle, Frédéric L'Epallier, des Geneveys s/Cof-frane Jean Renaud, de Cortaillod, Ernest Richard, de Londres, Alfred et Henri Schwaar, de Boudry. Bureaux: Rue des Terreaux 9, Neuchâtel.

Modification:

7/IX/26. — *Jura Watch Co.*, soc. an., horlogerie, Delémont. Albert Joray, Paul Tüscher et François Rais ont cessé de faire partie du Cons. d'adm., et ont été remplacés par Jean-Frédéric, Albert et Jules Gerber, tous trois de Langnau.

Radiation:

4/IX/26. — *St. Bitterlin*, fabrication de pierres fines pour l'horlogerie, Lucens.

Concordats.

Délibération sur l'homologation de concordat.

20/IX/26. — *Charles Beuchat-Meyer*, fabricant, Basse-court.

28/IX/26. — *Eugène Moecklin*, orfèvrerie, Rue du Bourg 13, Lausanne.

Sursis concordataire et appel aux créanciers:

2/IX/26. — *August Gisiger-Walter*, *Giwavis*, Selzach. Délai pour productions: 2 octobre 1926. Assemblée des créanciers: 18 octobre 1926.

Homologation du concordat:

2/IX/26. — *Eugène Moecklin*, orfèvrerie, Rue du

Brevets d'invention

Enregistrements:

Cl. 64, No. 117183. 23 avril 1926, 17 h. — Mécanisme de remise à zéro pour compteur de sport. — *Léonidas Watch Factory* Vve Constant Jeanneret-Droz; et *Ernest Mathey*, Rue Francillon 10, St-Imier (Suisse). Mandataires: Bovard et Cie., Berne.

Cl. 71 e No. 117189. 22 novembre 1925, 10 h. — Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure pour mouvement de montres de petites dimensions et de longueur relativement grande par rapport à leur largeur. — *Manufacture des Montres Niton S. A.* 24 bis, Rue de la Servette, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.

Cl. No. 117190. 24 décembre 1925, 20 h. — Mouvement de montre. — *Weinstrum Watch Co. Inc.*, 12 John Street, New-York (E.-U. d'Am.). Mandataire: A. Bignon, Genève.

Cl. 72 c. No. 117191. 16 décembre 1925, 20 h. — Mouvement d'horlogerie à remontage électrique. — *Gustave Le Coultre*, 20, Rue du Mont Blanc, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.

Cl. 94, No. 117205. 21 décembre 1925, 11 h. — Dispositif d'attache d'un lien de bracelet aux côtés d'un angle d'un objet. — *Les Fils de Benjamin Schlesinger* 2, Rue du Marché, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: Henri Guye, Auvernier.

Radiations:

Cl. 71 d. No. 99984. — Dispositif régulateur de montre.

Cl. 71 i, No. 113950. — Montre à ancre.

COTES

14 Septembre 1926

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 417,— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500,— »
» laminé, pour doreurs	» 3575,— »
Platine manufaturé	fr. 21.90 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

	Comptant	A terme
Londres	10 sept.	9 sept.
Cuivre	58 15/16	59 1/16
Electrolytique	66 3/4	67 1/4
Etain	305 5/8	302 5/8
Plomb	31 15/16	32 1/16
Zinc	34 8/15	34 7/16
Paris	8 sept.	9 sept.
Platine	128.000	132.000
Or	23.500	24.200
Argent	750	770

Londres	Or	Argent	Paris	Or	Argent
84 11 1/2	85/—	84 11 1/2	128.000	133.000	131.000
28 5/16	—	28 1/4	24.200	24.300	24.000

New-York	Argent	New-York	Argent
—	61 3/4	61 3/4	61 3/4

Change sur Paris fr. 14.55

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte	3 1/2
» avance s/nantissement	4 1/4

	Parité	Escompte	Demande	Offre
en fr. suisses	%			
France	100 Frs	100	7 1/2	14.55
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	5	25.15
U. S. A.	1 Dollar	5.18	4	5.155
Canada	1 Dollar	5.18	—	5.20
Belgique	100 Frs	100	7	14.40
Italie	100 Lires	100	7	18.30
Espagne	100 Pesetas	100	5	78.75
Portugal	100 Escudos	560	8	26.40
Hollande	100 Florins	208.32	3 1/2	207.30
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	6	123.10
Autriche	100 Schilling	72.93	7	72.90
Hongrie	100 Cour.	105	6	72.20
Tchécoslov.	100 Cour.	105	6	15.30
Russie	100 Roubles	266.67	5 1/2	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	138.75
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	138.25
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5	137.25
Bulgarie	100 Leva	100	10	3.70
Roumanie	100 Lei	100	6	2.50
Yugoslavie	100 Dinars	100	6	9.11
Grèce	100 Drachm.	100	3 1/2	6.20
Pologne	100 Zloty	100	10	—
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	3.00
Finlande	100 Mks finl.	100	7 1/2	12.50
Argentine	100 Pesos	220	6 1/2	208.00
Brésil	100 Milreis	165	—	77.50
Indes	100 Roupies	168	4	187
Japon	100 Yens	258	7,3	248.50

*) par million

Cote du Diamant Boart.

(Prix de gros pour quantités minima 5000 carats comptant).

Diamant boart	fr. 20.20 à fr. 20.30
Qual. supér.	fr. 0.30 à fr. 1.20

par carat en plus.

(Comm. par *Lucien Baszanger*, Genève).

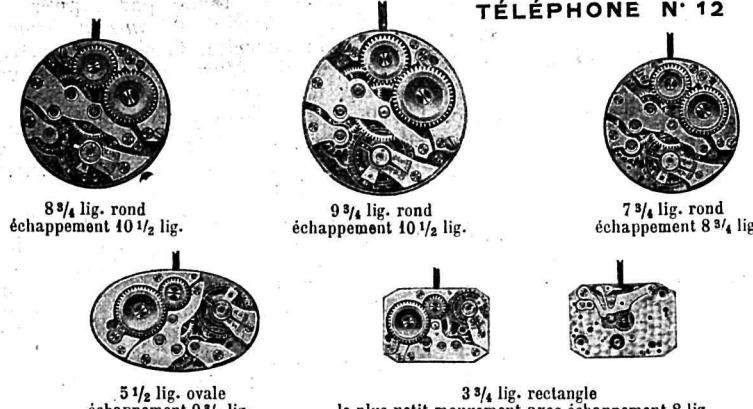
Diamant boart — 0/16/2 comptant.

(Comm. par *L. M. Van Mopps & Sons*, Londres).

Reproduction interdite.</p

ÉBAUCHES ET FINISSAGES
Fabrique „L'ESSOR“, Court

TÉLÉPHONE N° 12



Sur demande, nos calibres ronds sont préparés, pour bouchons sertis interchangeables.

8 1/4 lig. rond
échappement 10 1/2 lig.9 3/4 lig. rond
échappement 10 1/2 lig.7 3/4 lig. rond
échappement 8 3/4 lig.5 1/2 lig. ovale
échappement 9 3/4 lig.3 3/4 lig. rectangle
le plus petit mouvement avec échappement 8 lig.

975

FABRIQUE D'ÉBAUCHES

SCHILD FRÈRES & Co.
GRENCHEN (Suisse)6 lig., 345 ancre
assort. 8 3/4 lig.
Larg. 1400 - Long. 2270

1331

5 1/4 lig., c. 370
assort. 8 3/4 lig.
Larg. 1280 - Long. 19206 3/4 lig., c. 411
assort. 10 1/2 lig.
Larg. 1520 - Long. 2460

Interchangeabilité absolue.

10 1/2 lig., c. 128
ancre à vue6 1/2 lig., c. 425
assort. 10 lig.
Larg. 1480 - Long. 2495

Interchangeabilité absolue.

Manufacture d'Horlogerie

FELCO S. A.
GRENCHEN

Successeur de la maison **F. Schluep**
livre rapidement

montres et mouvements
petites pièces ancre de 5 à 10 1/2 lig.

Qualité bon courant et soignée.

Demandez prix et échantillons.

Téléphone 3.15. Télégrammes: **Felco**

1344

Caissettes en bois p' horlogeriede toutes dimensions
sont fournies avantageusement par**RENFER & CIE S. A.**
Bienna-Boujean**DÉCOLLETAGES**

Axes de bal., figes d'ancre, pignons, perçages

Tous genres. Prix avantageux. Qualité extra.

Schweizer & Co, Buckten (Bâle)**SERTISSAGES**en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes.
Travail prompt et soigné.

Prix modérés.

ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 14.59. 826 Léopold Robert 109, 2^{me} étage

PIERRES FINES

USINES des REÇUES S. A., La Chaux-de-Fonds
ANNEAUX • PENDANTS • COURONNES

tous métaux.

Articles fantaisies pour montres et bracelets.

Toutes les lunettes en galonné de notre fabrication sont livrées
sans soudure et sans joint, dans tous les genres et poids.

LES RAISONS pour lesquelles
L'HUILE EXTRA-FINE pour l'horlogerie

est toujours plus demandée, conserve sa renommée et toute sa fidèle clientèle

PROVIENNENT de ce qu'elle: a fait ses preuves depuis 1885, année de sa parution sur le marché;
est un produit garanti suisse;
est toujours de même composition.



En vente chez tous les fournisseurs et chez

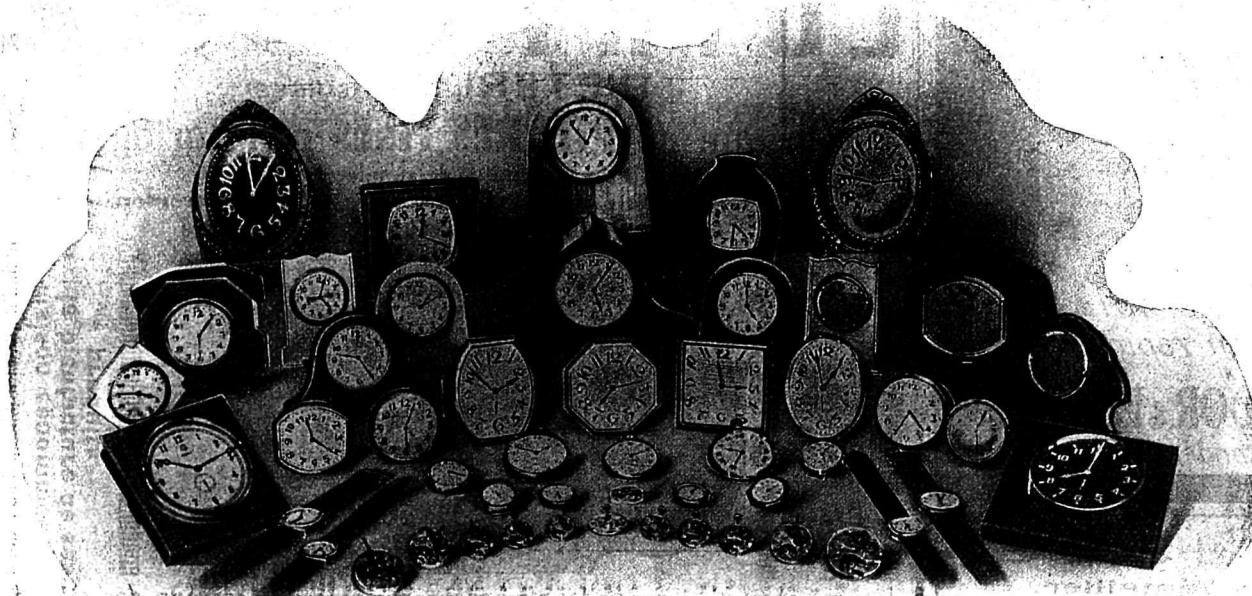
Cette huile est sortie première au Concours d'Huiles pour l'Horlogerie, à Genève.
(Voir Journal Suisse d'Horlogerie, Janvier 1888.)

Hors concours, Membre du Jury
Exposition Nationale Suisse, Genève 1896.

„Sine Dolo“

Louis ROSAT Fils seul fabricant

10, Avenue Gare Eaux-Vives, GENÈVE



GILOMEN & Co. S.A. „Heloisa“ LONGEAU (Suisse)

Montres et mouvements de $7\frac{3}{4}$ à 24 lig. et

Montres et mouvements de forme

en tous genres et pour tous pays.

SPÉCIALITÉS : 1328

Montres 8 jours pour autos, etc.

Demandez catalogue et prix.

BANQUE PERRET & CIE

9, rue Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS rue Léopold Robert, 9

Ouverture de:

Comptes-courants et Comptes de Dépôts
aux conditions du jour les
plus favorables.

Escompte et Encasement
d'Effets sur tous pays.

Chèques et traitements sur toutes places importantes.

Changes de Monnaies et Billets de banque étrangers.

Exécution d'ordres de bourses sur les places suisses et étrangères.

Encasement de coupons.

Usine de Dégrossissage

d'Or, d'Argent et de Platine
18, rue du Grenier, 18

Achat et Vente de Métaux précieux en Lingots, Barres, Monnaies, Déchets, etc.

Vente d'Or, Argent et Platine préparés à tous titres, qualités et dimensions pr' monteurs de boîtes, bijoutiers, etc.

Plaques argent pr' cadrans.
Or fin pour doreurs.

Paillons or et argent. 228

ACIER FIRTH, Société anonyme de vente

51, Hoeschgasse, ZURICH

Concessionnaire pour la vente des produits des
Acieries Thos. FIRTH & SONS Ltd. à Sheffield (Angleterre)

Acières rapides et super-rapides.
Acières fins au carbone et à alliages pour outils.
Mèches et scies à métaux, en acier rapide „Speedicut“

Dernière création: FIRTH „HARDOMETER“

Appareil servant à mesurer la dureté des métaux.

ACIERS INOXIDABLES, 7 qualités, pour tous usages, en barres, bandes, tôles, tubes, fils, pièces forgées, estampées, coulées, etc. 750

Messieurs les Fabricants

Atelier de polissage moderne pour boîtes or
en tous genres

demande du travail à prix très modérés pr' qualité soignée.

Offres sous chiffre P 20046 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

293

LA ROMAINE EMILE LEUTHOLD

Fabrique de cadrans métal et argent

67, rue du Nord

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 13.42

Livre tous les genres à des prix
sans concurrence.

Essayez, c'est continuer.

UNION DE BANQUES SUISSES

La Chaux-de-Fonds

Capital et Réserves Fr. 87.000.000.—
Dépôts 465.000.000.—

Lettres de crédit circulaires. - Crédits documentaires aux meilleures conditions
Renseignements commerciaux

UNION BANK OF SWITZERLAND

Every description of banking business transacted
All facilities extended for trading with the watch industry

231

Tout ce qui concerne la Radioluminescence

Téléphone 14.78

MICHEL TISSOT, La Chaux-de-Fonds

Numa Droz 118

Seul dépositaire en Suisse des produits lumineux de la Maison **ANDRÉ DE COLOMBES, PARIS.** Chimistes spécialisés dans la branche, depuis 1911.

Nos sels lumineux verdâtres sont tous à base de **Radium**, ce qui leur assure une luminosité **stable** et **durable**. Vernis et solvant mats ou brillants n'oxydant pas les métaux.

Nos spécialités horlogères : **Sels lumineux sous bande de garantie.** 7 types. Nécessaire pour rhabilleur-horloger. Toutes les fournitures Radio-actives pour l'exportation.

Radiumisage de cadrans et aiguilles flexibles.

Pose soignée.

Livraison rapide.

Demandez tarif.

Nouveauté: Sels lumineux rouges, pour genres spéciaux.

CADRANS MÉTALLIQUES

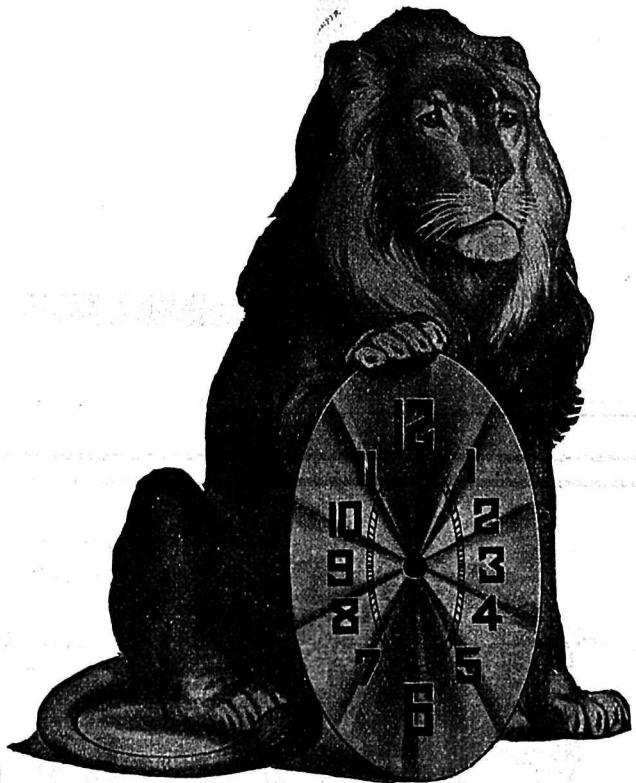
A qualité égale, qui livre le plus avantageusement ?

Qui a toujours le plus grand choix dans toutes les nouveautés du jour ?

C'est . . .

La Fabrique de Cadrans métalliques S. A.

BIENNE, Rue de l'Hôpital, 20



La **qualité** garantie **absolue** de nos

Dorages de roues

tous genres, est une sécurité pour tous les fabricants.

Adressez-vous en toute confiance au **seul spécialiste**

Georges HUGUENIN

1. Quai du Bas BIENNE Téléphone 7.96

A.A.LEUBA & C°

Sorbiers 19

Téléphone 12.12

La Chaux-de-Fonds

Boîtes or, tous titres, genres et formes

SPÉCIALITÉ:

Boîtes rondes et mirages, 7 à 13 lignes.

Petites pièces de forme, 2 et 3 pièces, toutes cages et formes.

Sur demande, la maison exécute tous modèles nouveaux.

Messieurs les Fabricants d'horlogerie

qui désirent recevoir en **livraisons rapides** des

Pierres fines pour l'horlogerie

Rubis - Saphirs - Spinelles bleues - Grenats

qualité soignée, garantie sous tous rapports, prix modérés, ont avantage de s'adresser à la maison

Gilomen & Rüfenacht S.A.

à Pieterlen

1150

Références de 1^{er} ordre. Usine moderne. Téléphone N° 1.

Actuellement grand stock en grenats bon courant.

DÉCOLLETAGES

Axes de balanciers, tiges d'ancre, pignons d'échappements, gr. moyennes, pet. moyennes, minuteries, chaussées, etc.

Pignons d'échappements taillés.

253

Travail propre.

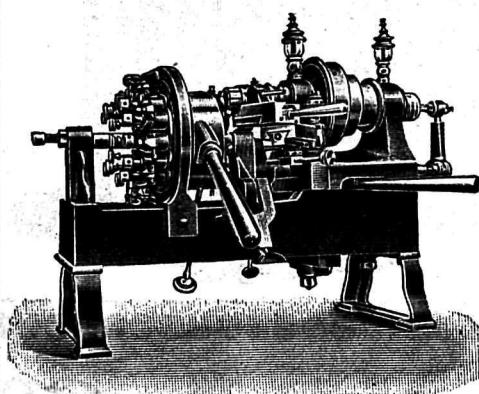
Livraisons promptes.

Schmutz Frères, Niederdorf s. Bâle

Banque Fédérale

Société Anonyme
La Chaux-de-Fonds

Ouverture de Comptes créanciers et débiteurs.
Changes. Achat et vente de monnaies étrangères.
Avances sur Titres.
Placement de Fonds.
Ordres de Bourse.
Matières Or et Argent.
Location de Coffres-forts.
— Toutes opérations de Banque. —



Tours aux Boîtes „Crelerot“

6, 7, 8 pistons

s'adresser au fabricant

E. Schenker

constructeur

Saint-Blaise

Téléphone 139

ou à Messieurs

E. LUTHY & Cie, Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre

273

Fabrique de boîtes argent et galonné en tous genres
et pour tous pays

Boîtes bracelets mirage et de forme. — Boîtes niel
Spécialité de boîtes ciselées

ERARD & CIE

Succrs. de HENRI ERARD & FRÈRE

Noirmont (Jura bernois)

Téléphone N° 6

Maison fondée en 1894

Marque de fabrique déposée E&F

Travail soigné et bon courant

616

Grande production. Livraison rapide et de confiance.

Décoration et fabrication de boîtes de montres

OR ET PLATINE —
ATELIER DE POLISSAGE — BRACELETS EXTENSIBLES

= J. BONNET =

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

LA CHAUX-DE-FONDS, 141, Rue Numa Droz

SANDOZ FILS & CIE

LA CHAUX-DE-FONDS & BIENNE

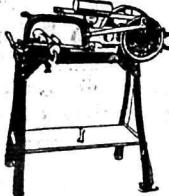
Machines à scier les métaux

marque « Fortuna »

Petit et grand modèle

Prix très avantageux

Toujours en magasin



Neten Watch

Fabrique d'horlogerie Léopold Robert 90

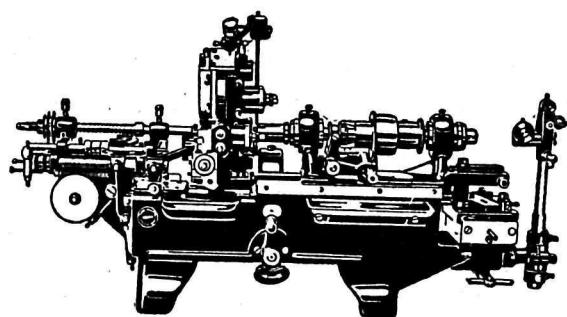
La Chaux-de-Fonds

Fabrication de tous genres montres cylindres et an-
cres, depuis 15,2mm (6 3/4 lig.) à 29,3mm (13 lig., avec
ou sans secondes, boîtes métal, plaquées, argent et
or, en tous genres de formes. — Grande production.

Prix des plus avantageux.

872

DÉCOLLETEUSES BECHLER



*les plus avantageuses pour
toutes les fournitures d'horlogerie:*

Machines autom. aux pignons de finissages
Machines autom. aux chaussées et minuteries
Machines autom. aux tiges de remontoirs
Machines autom. aux arbres de barillets
Machines autom. aux axes et tiges d'ancres
Machines autom. aux écorces de cylindres
Machines autom. aux vis, etc., etc.

ANDRÉ BECHLER, **MOUTIER**

FABRIQUE
DE
MACHINES

Fabrique d'Etuis en tous genres
MAROQUINERIE. — BRACELETS CUIR ET MOIRE
CARTONNAGES SOIGNÉS ET ORDINAIRES
GEORGES STEHLÉ
LA CHAUX-DE-FONDS
rue Numa Droz, 75 Téléphone 13.66

Fabrique d'Horlogerie
Georges Benguerel
LA CHAUX-DE-FONDS
**Mouvements petites pièces, ancre
et cylindre.**
**calottes rondes et fantaisies, or, ar-
gent et plaqué.**
Qualité garantie. Téléphone 6.58

**L'ANNUAIRE
DE
L'ORLOGERIE SUISSE**
Chapalay & Moissier S. A.
GENÈVE
EDITION: 1926
VIENT DE PARAITRE

En vente: **Fr. 4.-**

à Publicitas Genève et succursales

Edition entièrement révisée, fortement augmentée et améliorée. Deux volumes, l'un contenant les adresses des fabriques d'horlogerie, l'autre, celles des fabriques de pièces détachées et accessoires, bijouterie, joaillerie, T. S. F., machines parlantes, etc. Chapitres supplémentaires donnant les adresses du Doubs et de la Haute-Savoie. Brochure sur la *Terminologie Horlogère*. Cette dernière est en vente également séparément au prix de Fr. 1.50.

FABRICANTS D'HORLOGERIE SOIGNÉE

Si vous avez besoin :

d'axes de balanciers pivotés
de tiges d'ancre pivotées
d'échappements pivotés

de grandes-moyennes à tiges pivotées
de petites-moyennes à pivots levés
de champs à pivots levés

de chaussées et grandes-moyennes percées outre
de minuteries

de tiges garnies en qualité extra soignée
d'arbres de barillet qualité extra soignée.

Adressez-vous à une maison de confiance qui soit à même de livrer rapidement et bien : Ces avantages, c'est la fabrique

**„AZURÉA“ CÉLESTIN KONRAD
à MOUTIER**

qui peut vous les offrir, seule maison vraiment spécialisée et ne
fabriquant que ces articles. 509

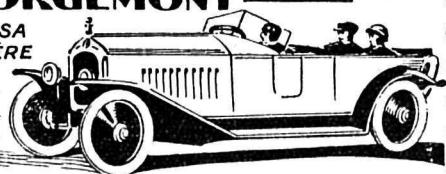
**Sur demande spéciale, n'importe quelle commande
pressante peut être exécutée dans les 24 heures.**

— Demandez échantillons et prix s. v. p. —



**FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS & C°
CORGEMONT**

MAISON RÉPUTÉE PAR SA
FABRICATION RÉGULIÈRE



DIVERS

VERRES INCASSABLES

toutes formes

Demandez échantillons et prix

INCA S. A.

La Chaux-de-Fonds

Paix 87 4848 Tél. 11.06



Pièces décolletées pour l'horlogerie

Pignons de finissages

Pignons coulants

Remontoirs

Noyaux

Tiges

Vis

Pieds

Forêts

Goupilles

Couronnes

Fraises, Canons etc., sont fabriqués à prix avantageux par

Décolletages A. G.

Grenchen. 4805

Demandez prix s. v. p.

SERTISSAGES

Atelier avec installation moderne entreprendrait petites et grandes pièces.

Travail soigné.

Adresser offres sous chiffre P 9667 N à Publicitas St-Imier. 1306

PIERRES FINES

Polissages de plats sont entrepris par

E. GRUNDMANN, Neuveville.

Prompte livraison. 1297

DORAGES

de mouvements et roues

en tous genres, prix modérés, spécialité de dorage américain. 1063

Roues circulaires.

Ernest Aeschlimann

Numa Droz 145

chaux-de-Fonds.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Fabrique de montres (Société anonyme) bien montée et avec situation financière solide, cherche

collaborateur technique (directeur)

de première force, connaissant aussi bien la fabrication de l'ébauche que le terminage. Doit être énergique, bon organisateur et posséder une bonne culture générale. Belle situation avec participation non exclue pour personne répondant aux exigences. — Discrétion absolue assurée.

Faire offres sous chiffre Q 3039 U à Publicitas Berne. 1337

Directeur technique et commercial Mécanicien

Atelier de construction mécanique, établi sur de bonnes bases et de bonnes renommées, cherche un directeur énergique et capable, pouvant s'intéresser financièrement à l'affaire.

Adresser offres par écrit s. chiffre P 10357 Le à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1318

VOYAGEUR

Maison importante offre place à employé actif, connaissant les langues française, allemande et anglaise et si possible s'étant déjà occupé de la vente de la montre pour automobiles.

Adresser offres détaillées sous chiffre M 3030 U à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1335

Grandisseur

Demoiselle expérimentée dans la branche; grandissement avec machine Automat, cherche place dans fabrique, également capable de prendre place de contremaître. Sérieuses références à disposition.

Adr. off. s. chiff. P 22261 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

ATTENTION

Horloger expérimenté, de toute confiance, établi à Genève, accepterait la représentation d'une bonne fabrique d'horlogerie suisse ou maison d'importation aux Etats-Unis, qui aurait l'intention d'installer une succursale à Genève.

Adr. off. s. chiff. H 6801 X à Publicitas Genève. 1304

JAPON

Maison d'horlogerie demande un jeune homme au courant de l'horlogerie. Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Adr. off. s. chiff. P 22282 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Réglages, retouches, coupages

Numa Schilt, rue des Eaux-Vives, 79. 1326 Genève.

Glaces fantaisies

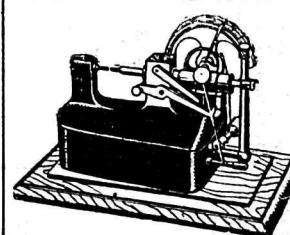
toutes formes. 1327

Travail soigné.

Brunisholz,

7, Pierres du Niton, Genève. 1334

DIVERS



Micromètre - Comparateur au 1/1000 mm. Recommandé lorsque la précision des micromètres courants ne suffit pas et donne lieu à des contestations. « Ne peut être forcé ». Étalons — Jauge — Etampes — Pinces — Micro-balances francaises. 1330

Tous travaux de précision.

MICROMÉCANIQUE S. A., anc. Honegger, Golay & Cie. Corcelles - Neuchâtel.

Fd. & Ad. Droz

Parc 91, 486

La Chaux-de-Fonds livrent avantageusement mouvements, depuis 4 lig. ovale.



TERMINAGES

Importants postes de terminages C. 111 1/4 et à pont, A. S., sont à sortir.

Seuls termineurs très sérieux sont priés de faire off. sous chiff. N 2938 Sn à Publicitas Soleure. 1334

FABRIQUE DE BOITES OR

HELBEIN FRÈRES

10, rue de la Muse

GENÈVE

Téléphone Stand 54.05 et 40.48

se recommande pour la fourniture de :

Boîtes or, tous titres, genres et formes

Riche collection à disposition.

SPÉCIALITÉS :

Boîtes de formes, deux pièces, toutes cages et formes.

Boîtes à corne, formes variées, toutes cages.

Boîtes or gris, couleur platine. 4623

Les machines à numérotier CHOPARD

pour Boîtes et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et mécaniques sont reconnues les meilleures.

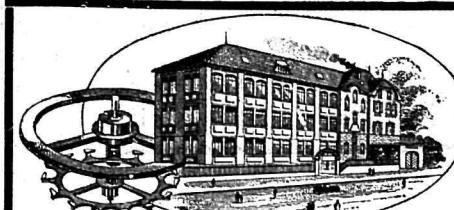
— Fonctionnent sur tous les Continents. —

Machines à NUMÉROTER pour PANTOGRAPHES

Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m. 295

Etablissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 362

GRAVURE S. MÉTAUX. POINÇONS, CLICHÉS



Téléphone N° 49.

1. Assortiments cylindres pivotés, qualité soignée, de 5 à 20".

2. Décolletages pour horlogerie de haute précision. 4707

CYLINDRE S. A., LE LOCLE

ACHAT ET VENTE

Mouvements cylindre

11,8 mm (51/4"), 14,6 mm (61/2")
15,2 mm (63/4") sont livrés avantageusement, qualité garantie. 825

G. FROIDEVAUX

Fleurs 34 — Tél. 26.02

La Chaux-de-Fonds

19,7 mm (8 3/4") et
21,9 mm (9 3/4") ancre

On serait acheteur de quelques grosses de mouvements terminés de chaque grandeur. Article bon marché, livrable de suite.

Indiquer prix et disponibilité sans échantillons.

s. chiff. P 15667 C à Publicitas

Chaux-de-Fonds. 1323



JAPON

Achetons 50 à 100 grosses mouvements 19,7 mm (8 3/4"), 21,9 mm (9 3/4"), 23,6 mm (10 1/2") ancre.

Off. sous chiff. J 4177 Z

à Publicitas La Chaux-

de-Fonds. 1293

Allemande

Mouvements livrables de suite, sont demandés.

Faire offres sous chiffre P 3038 U à Publicitas

Bielle. 1336

Manufacture d'Horlogerie
Alb. Grossenbacher
Grenchen
accepte toujours commandes pr 23,6 mm (10 1/2 lig.), 27,7 mm (12 lig.), 29,3 mm (13 lig.), 36,9 mm (16 lig.), 38,3 mm (17 lig.), 40,6 mm (18 lig.), 42,8 mm (19 lig.) et 12 size négative ancre, bonne qualité et courante. Avis aux intéressés.

DIVERS

FABRICANTS !!

Le garnissage irréprochable de vos aiguilles et cadrans de montres avec les matières lumineuses radio-actives les plus pures chez

L. MONNIER & C°

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 14.38

Demandez offre détaillée et Faites un essai.

DIVERS

ATTENTION

Veuillez vous assurer vous-mêmes de la bonne qualité et fabrication soignée des

Brosses circulaires

Fibres (tampico) - Fils d'acier. - Fils laiton

Fils bronze:

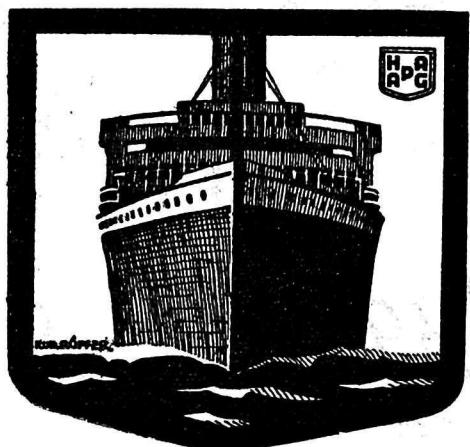
Prix avantageux. 4847

Louis Riesterer

Fabrique de brosses

Grande rue 80. **BERNE**.

OUTRE-MER



HAMBURG-AMERICA LINIE

Service régulier de passagers et messagerie vers

TOUTES LES PARTIES DU MONDE

Ocasion pour voyages de santé ou de plaisir par les paquebots des services réguliers.

Agence générale Suisse: H. Attenberger, Bahnhofstrasse 90, Zurich.

Pour la région:

Fernand PRÊTRE, La Chaux-de-Fonds

Rue du Parc 71.

888888888888 8 JOURS 888888888888

AVIS aux Grossistes et Exportateurs

Pour vos montres 40 mm (18/19"), aînres 8 jours, bal. visibles, adressez-vous avec confiance à la Manufacture de Montres 8 jours

WYSS FRÈRES
à Granges (Soleure)

P.S. Demandez nos nouveaux prix!

888888888888 8 JOURS 888888888888

OUTILS ET FOURNITURES 1162 pour l'horlogerie et branches annexes.

R. MEUSLIN, St-Imier Maison de confiance.

Nous cherchons à placer commandes régulières pour des

mirages 9 ct., contrôle anglais

15 rubis grenat, bal. nickel, coqueret nickel, cadran métal blanc, ébauche Felsa ou Enicar. Termineurs qui peuvent livrer une quantité garantie sont priées de faire offres sous chiffre B 3008 U à Publicitas, Bienne.

1321

Représentations

Ancienne maison d'horlogerie offre ses services comme agent d'achat et d'expédition à importateur d'outre-mer.

Meilleures références à disposition.

S'adresser sous chiffre P 22290 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

1340

ITALIE

Voyageur expérimenté demande à représenter grande fabrique ou maison d'exportation

horlogerie générale

Montres-bracelets et de poche en bon courant et en articles soignés, décors riches.

Offres sous chiffre Sc 4112 Q à Publicitas, Genève.

1317

ACHAT ET VENTE

Etude de Me Emile Koch, notaire, à Porrentruy. (Préfecture).

VENTE MOBILIÈRE

de l'outillage et du mobilier dépendant de la Fabrique d'horlogerie Fontenais-Porrentruy S. A. en liquidation.

Le samedi 18 septembre 1926, dès les 2 heures après-midi, dans les locaux de la Fabrique d'horlogerie à Fontenais, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'outillage et du mobilier suivant: Une installation de polissage avec moteur, aspirateur, etc., 5 machines à sertir en parfait état, burins fixes, des micromètres, machines à arrondir, tour universel, machines à numérotier et encore plusieurs outils d'horlogerie. Un mobilier de bureau en bois dur, bureaux, tables, pupitres, 1 coffre fort, 2 machines à écrire sortant de révision, presse à copier, 3 régulateurs, 10 fourneaux, nombreux quinques et tabourets, etc., etc.

Termes pour les paiements, moyennant cautions. 1322 Par commission: E. Koch, notaire.

Angleterre et Colonies

Ancienne maison de gros avec bonne clientèle offre placement rapide de stocks et de productions en tous genres de montres et horloges. Vente à la commission.

1151

Faire offres à BM/BVBD London W. C. 1.

Machines pour pierristes

A vendre:

Machines à percer

Machines à grandir

Tours à tourner
en parfait état.

Faire offres sous chiffre W 2926 U à Publicitas Bienne.

1216

ON CHERCHE

article 2de au centre, qualité soignée, 18,05 mm (8") à 20,3 mm (9"), en boîtes rondes platine.

1299

Faire off. à case postale 10515, Chaux-de-Fonds.

A vendre pour l'Amérique

Mouvts. 23,6 mm (10 1/2 lig.), 15 p. grenat,

Mouvts. 15,2 mm (6 3/4 lig.), 15 rubis rouge,

Mouvts. 14,6 mm (6 1/2 lig.), 6 et 15 »

Ecrire sous chiffre P 22288 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

1339

On demande offre avec prix pour

Cadrans émail, centres et sec. creusés,

Balanciers nickel,

Assortiments métal, roues, acier pivotés,

Ressorts de bariollets,

Argentage vagues Genève avec marques dorées, qualité courante,

pour mouvements 36,4 mm (16 lig.) ancre.

Faire offres sous chiffre P 22289 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

1338

DIVERS

Expertises, Révisions, Comptabilités

sont traitées consciencieusement, avec expérience et célérité par

S. A. des Experts Comptables réunis

„RÉVISIA“

Tél. 14.69 — Rue Centrale 33

BIENNE 506

La Banque Cantonale Neuchâteloise

offre à louer, pour le 30 avril 1927, encore quelques

Locaux

à l'usage de bureaux, situés dans son nouvel immeuble en construction, rue Léopold Robert.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction, rue du Marché 6. 1268



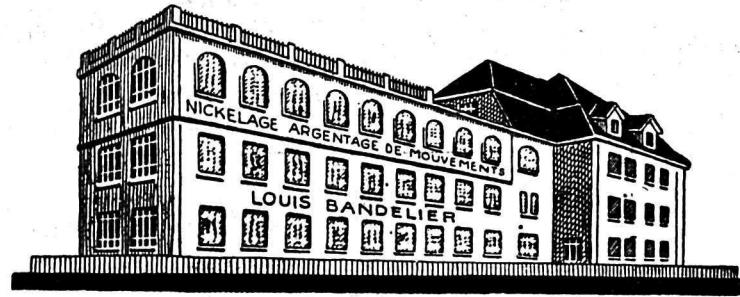
★ Louis Bodelier ★

Téléphone 1.80

Saint-Imier

Téléphone 1.80

s'est fait une
réputation
dans le bon



exécute avec une
bientacture parfaite
et par
procédé spécial

Nickelage 
et le bon 
Argentage

de tous les genres de mouvements de montres.

Ateliers à
grosse production

Livrasons rapides

Qualité de travail
impeccable

Anglages de Ponts

Gravure de lettres

Commissionnaire pour la Chaux-de-Fonds,
Le Locle et Tramelan

115

Grands stocks en
ACIER SANDVIK



COURVOISIER & FILS
BIENNE 4649

Horlogerie d'Art et de Précision



4483
Interchangeabilité
absolue

ED. JEAN RICHARD & CO.
LE LOCLE (Suisse) Téléphone 1.56

Téléphone 1.56

REUTTER & DUBOIS
NEUCHATEL et LE LOCLE 1332

COMBUSTIBLES

Houilles — Briquettes — Cokes
par wagons complets dans toute gare suisse



Ferdinand Krügel

Travers

Téléphone 20

Toutes les pierres pour l'horlogerie

Assortiments complets pour tous les calibres. 1308

Prix avantageux.

Livraison par retour.

Grande production.

ÉTUIS EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉS POUR L'HORLOGERIE

ECRINS ET MARMOTTES DE VOYAGES

LANGENEGGER FRÈRES
LA CHAUX-DE-FONDS
119, RUE NUMA DROZ

TÉLÉPHONE 22.84

MARC MATHEY S. A.
BIENNE
Rue Bubenberg 7
Tél. 3.30

SERTISSAGES

Tous genres
Exécution
prompte et soignée.
Derniers prix du jour.